

A l'attention de Monsieur Paul DUPHIL, directeur général de l'OPPBTP

Monsieur,

C'est avec effarement et consternation que la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement, constatons l'engagement de notre organisme paritaire de Prévention, à produire des consignes supplémentaires par poste de travail pour l'industrie du BTP.

Ne serait évidemment concerné que la catégorie salariée « chair à béton », déjà exposée habituellement à de nombreux risques et une sinistralité non reconnue...

Nous jugeons comme crime de masse perpétré en toute connaissance, l'action volontaire du patronat, de l'exécutif élyséen et des épidermiques habituels de la paraphe, de réinjecter plusieurs centaines de milliers d'ouvriers itinérants en circulation. Au nom des marges des entreprises et des dividendes pour les actionnaires. Pour la captation des fonds publics, c'est déjà validée...

Sachez que nombre d'entre nous ont été en contact avant ce confinement, avec des salariés aujourd'hui hospitalisés. Si l'on fait le lien avec les supplications de la sphère médicale, nous le répétons, il s'agit d'un crime de masse avec la volonté de préserver les capacités économiques d'une certaine catégorie sociale, quel que soit le nombre de victimes ouvrières.

Le signal que vous avez émis et que votre guide sanctuarisera, permettra à l'ensemble des entreprises de BTP de redémarrer leurs activités ce lundi ou courant de semaine prochaine.

Quelles que soient les conditions de protection et ne me faites pas l'affront d'une ignorance éventuelle du terrain. J'y patauge depuis plus de trente ans. Ce sont les distorsions concurrentielles, entre activités et chômage des entreprises, qui motiveront ces redémarrages massifs de travaux non essentiels à la Nation.

FNSCBA CGT

Cela concernera les petites entreprises comme les grandes, et avec ou sans protections. Déjà des salariés nous appellent parce que leur patron veut leur faire signer des décharges pour la reprise ce lundi ! Afin d'évacuer toute responsabilité pénale.

Nos relations avec les syndicats de salariés italiens sont quotidiennes. Le record de niveau de sinistralité est expliqué par l'activité des entreprises ! Il n'y a qu'à ce jour que le confinement total vient d'être décidé avec arrêt complet des industries italiennes non essentielles. Mais un peu tard, des centaines de morts l'illustrent sans équivoque.

La FNSCBA, revendiquons que notre Organisme Paritaire de Prévention soit en charge de l'étude des postes pour les personnels de la sphère médicale, et mettent à disposition de tout service qui le désirera son résultat ingénierie. A Titre d'exemple, à RENNES, les secrétaires administratives d'hôpitaux, se retrouvent en charge du dispatching des patients. Sans protections et au contact...

Nous revendiquons, que l'ensemble des soignants des services de santé du BTP (Médecine du travail) soit intégré dans la chaîne sanitaire et en réponse à la crise actuelle et soit également partie intervenante pour un avis de reprise des activités sans risque aucun pour les salariés. Un organisme de Prévention de la santé, ne pourrait en aucun cas endosser seul la responsabilité d'une telle orientation sans avis de nos médecins de nos branches, très au fait de nos particularités et de nos poly-expositions.

Nous nous réservons le droit d'ester post crise, dans l'instance de justice européenne ou internationale la plus appropriée pour ce crime de masse prémédité, car en pleine connaissance de cause, par tous, des effets de ce virus et de sa propagation.

C'est avec regret, Monsieur, de constater que notre Organisme dont nous sommes très attachés, et en charge de la santé au travail, se rend complice des exactions de cette élite méprisante et méprisable qui condamne à une mort certaine toute une partie de la population pour des raisons uniquement mercantiles.

Au nom de notre fédération et avec la motivation de tenter de sauver des vies, recevez nos salutations.

MAU Frédéric Secrétaire fédéral